

**domaine de Rovéréaz – Ville de Lausanne  
appel à candidature pour sélectionner les futurs  
exploitants du domaine**

La Ville de Lausanne lance un appel à candidature pour la reprise de l'exploitation du domaine de Rovéréaz axé sur une agriculture maraîchère biologique de proximité. Une séance d'information est organisée le 9 mars 2015 à 18h à l'espace Dickens. Au terme de la démarche, la mise en œuvre du projet retenu pourra débuter en 2016.

Suite à l'adoption par le Conseil communal en novembre 2014 du préavis sur l'avenir du domaine de Rovéréaz, la Ville de Lausanne, propriétaire de ce domaine de 27 hectares situé en bordure de la route d'Oron, a décidé de confirmer la vocation agricole du domaine pour une génération au moins en développant un projet novateur, au travers d'une mise au concours.

La procédure prévoit une démarche en deux temps. Un appel à candidature (sur présentation de dossier), visant à prendre connaissance des personnes intéressées par la reprise du domaine, sera suivi d'un appel à projets restreint, exigeant notamment un plan d'affaires détaillé, pour les dossiers présélectionnés.

Le cahier des charges préparé par la Ville prévoit trois objectifs principaux découlant du préavis précité :

- développement d'une agriculture biologique maraîchère de proximité, incluant des volets à vocation pédagogique et commerciale,
- promotion et mise en œuvre concrète des principes de « souveraineté alimentaire régionale »
- préservation des qualités paysagères et patrimoniales du site et maintien de l'accès à la population à cette zone de délasserment et de ressourcement déjà prisée par les Lausannois

La sélection officielle des projets se fera par un jury, présidé par la conseillère municipale Florence Germond, et dont la vice-présidence sera assumée par l'ancien conseiller d'Etat Philippe Biéler. L'actuel exploitant Jean-Luc Chollet fera également partie du jury ainsi que d'autres professionnels.

Une partie de la production de légumes de Rovéréaz devrait alimenter les structures de restauration collective lausannoises en circuit court, ce afin d'augmenter à 70%, selon les souhaits de la Ville (cf. préavis N° 2014/36), la part de produits locaux, de préférence bio, dans les assiettes des cantines lausannoises.

La Ville entend par là renforcer le lien entre l'agriculture, la production alimentaire et les consommateurs finaux, notamment les plus jeunes.

La direction des finances et du patrimoine vert

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00**

*Séance d'information à l'attention des personnes intéressées **lundi 9 mars 2015 à 18h***

*à l'Espace Dickens, Avenue Dickens, 4 - 1006 Lausanne*

*Inscription : [parcs.domaines@lausanne.ch](mailto:parcs.domaines@lausanne.ch) / 021 315 57 15*

*Procédure complète et calendrier disponibles sur [www.lausanne.ch/nature](http://www.lausanne.ch/nature)*

*Les préavis n° 2014/37 et 2014/36 se trouvent sur internet à l'adresse : [www.lausanne.ch/preavis](http://www.lausanne.ch/preavis)*

Lausanne, le 17 février 2015